



APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE "FAITES CAMPAGNE!"

Ouvert du 10 mars au 27 avril 2025

*APPEL À CANDIDATURES – RÉSIDENCE
« FAITES CAMPAGNE ! »*

L'association Campagne Première lance un appel à candidatures pour *Faites Campagne !* un programme de trois résidences artistiques en établissements d'enseignement agricole et de transition écologique en France.

Pour sa première édition, l'appel à candidatures est ouvert du 10 mars au 27 avril 2025.

- **Structure** : l'association *Campagne Première*
- **Dates** : trois semaines entre septembre 2025 et mai 2026
- **Thématiques** : agriculture, transition écologique, alimentation durable
- **Bourse** : 3 500 €
- **Qui peut candidater ?** Artistes plasticiens et artistes culinaires avec le permis B et véhiculés.
- **Lieux** : trois territoires de résidences pour trois artistes accueillis chacun dans l'un des établissements partenaires : le Lycée agricole des Sardières, dans l'Ain ; en Auvergne : Résidence itinérante à travers le territoire dans 2 à 4 lycées engagés dans l'innovation agricole et l'agroécologie ; l'École *ETRE* de Lahage, en Haute-Garonne.

UN PROGRAMME DE RÉSIDENCE ARTISTIQUE EN TERRITOIRES AGRICOLES

Dans un contexte de renouvellement des générations agricoles et de transition écologique, ces résidences offrent un cadre propice à la création et à l'échange. En plaçant l'art au coeur des territoires ruraux, «*Faites Campagne !*» propose une exploration sensible de ces mutations à travers récits et expériences communes.

Le programme accueille trois artistes pour une recherche-crédation sur les enjeux agricoles, alimentaires et territoriaux, en dialogue avec lycéens, jeunes en formation, enseignants et personnels des établissements et habitants. Loin des représentations figées, ces résidences sont des espaces ouverts où l'art devient un point de rencontre fluide entre réalités et imaginaires variés.

Chaque artiste séjournera trois semaines dans l'un des établissements partenaires. Ce temps de recherche, de création et de transmission donnera lieu à une restitution publique sur le territoire en lien avec les acteurs du projet et les habitants. Dans un second temps, ce travail sera présenté dans le cadre du festival *Campagne Première 2026*, sous forme d'une rediffusion vidéo et d'une présentation des recherches et formes produites.



MODALITÉS ET RÉPARTITION DE LA RÉSIDENCE

La résidence s'articule autour de quatre axes : immersion et découverte du territoire agricole, de l'établissement et des acteurs locaux ; création et développement d'un projet artistique ; transmission à travers des ateliers avec les élèves, les enseignants, les personnels des établissements et les habitants au long de la recherche ; restitution finale et ouverture du dialogue.



Barreau et Charbonnet, vue de l'exposition "Feu semblant", à la Ferme de la Forêt. © DR

PRÉSENTATION DES ÉTABLISSEMENTS



Ain - Lycée agricole des Sardières : à Bourg-en-Bresse, ce lycée forme aux métiers de l'agriculture, de l'environnement et de l'élevage, avec un focus sur l'agroécologie et la gestion durable des ressources, en lien avec des partenaires locaux.

www.sardieres.fr



Auvergne - Résidence itinérante à travers le territoire auvergnat, dans 2 à 4 lycées engagés dans l'innovation agricole et l'agroécologie.
Établissements pressentis : Brioude-Bonnefont, Yssingaux, Saint-Flour, Moulins



Haute-Garonne - École ETRE de Lahage : membre du réseau des Écoles de la Transition Écologique (ETRE), cet établissement forme des jeunes aux métiers de l'écologie et des nouvelles pratiques agricoles.

www.ecole-transition.eu



CONDITIONS DE LA RÉSIDENCE ET BUDGET

Chaque artiste sélectionné bénéficiera d'une bourse de 3500€, comprenant honoraires, frais inhérents à la recherche, restitution publique et besoins personnels. L'enveloppe comprend :

1 000 €

Bourse de recherche et création de 3 semaines.

500 €

Bourse de production: matériaux, impressions et frais liés à la réalisation du projet.

1 300 €

Ateliers, rencontres et restitution: rémunération de 20 heures d'ateliers et d'échanges avec les élèves et les habitants, ainsi que d'un temps consacré à la restitution finale sur le territoire.

200 €

Droits d'exposition et cession de droits d'auteur pour la diffusion des oeuvres lors de la restitution finale et leur utilisation dans les supports de communication liés au projet.

500 €

Participation aux frais de déplacement, restauration et transport des productions.

L'hébergement est pris en charge par les établissements d'accueil. Les frais de transport pour l'aller-retour de la restitution ainsi que les déplacements sur place liés à la résidence sont couverts par l'association. Le permis B et un véhicule personnel sont obligatoires pour assurer les déplacements sur le territoire.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Chaque artiste bénéficiera d'un accompagnement par l'équipe de *Faites Campagne !* et de personnes référentes sur place au long de la résidence, pour faciliter son intégration dans l'établissement et sur le territoire.

Des rencontres avec des agriculteurs, enseignants et autres acteurs du territoire seront organisées afin de nourrir la réflexion et l'ancrage du projet artistique.

Une communication dédiée sera mise en place pour valoriser le travail de l'artiste : diffusion sur les réseaux sociaux et les supports de l'association, mise en avant lors de la restitution et lors du festival *Campagne Première 2026*.



Vue de l'exposition collective exposition "D'aussi loin que je me souviens", Basilique Saint-Martin, Aime-la-Plagne. Oeuvre de Nicolas Momein © DR

QUI PEUT CANDIDATER ?

La résidence est ouverte aux artistes plasticiens et artistes culinaires ayant une pratique professionnelle dans la création contemporaine. Il n'y a pas de limite d'âge ni de nationalité. Les artistes doivent proposer un projet en lien avec les thématiques agricoles, alimentaires ou de transition écologique.

Une attention particulière sera portée aux propositions qui explorent ces enjeux de manière ouverte et innovante. Pour des raisons budgétaires et de gestion d'accueil, les duos et collectifs d'artistes ne pourront malheureusement pas être accueillis dans le cadre de ces résidences.

Les candidats devront également :

- Disposer du permis B et d'un véhicule pour assurer leurs déplacements sur le territoire.
- Être en mesure de travailler avec des publics variés, notamment des élèves et des habitants des territoires.
- Posséder un numéro de SIRET et être en capacité d'émettre des factures.
- Souscrire à une assurance responsabilité civile pour la durée de la résidence.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour candidater, un formulaire en ligne doit être rempli avant le 27 avril en [cliquant ici](#) (coordonnées, présentation de la pratique, projet de résidence, préférences d'établissement).

En plus du formulaire, il est impératif de transmettre, également avant le 27 avril, les documents suivants en format PDF :

- Un CV artistique au format PDF (2 pages maximum)
- Un portfolio au format PDF (20 pages maximum)
- Une photo copie du permis B

Date limite de candidature : dimanche 27 avril 2025 à minuit.

Ces documents sont à envoyer en un seul envoi par email à l'adresse faitescampagne@gmail.com. La taille totale des pièces jointes ne doit pas excéder 15 Mo. Aucune candidature par lien de téléchargement ne sera acceptée. Les dossiers de candidature incomplets ou ne respectant pas ces consignes ne seront pas étudiés.

Les demandes de précisions ou d'informations complémentaires sont à adresser par email à l'adresse faitescampagne@gmail.com avant le jeudi 24 avril, à 18h.

SÉLECTION ET JURY

Les candidatures seront examinées par un jury composé de professionnels de l'art contemporain, d'agriculteurs partenaires et des fondateurs du projet *Faites Campagne* !

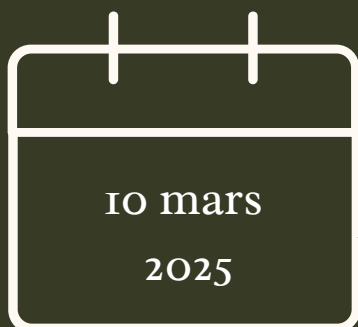
Les candidatures seront traitées selon les critères suivants :

- La pertinence du projet artistique dans le contexte agricole et écologique.
- La qualité et l'originalité de la démarche artistique.
- L'implication dans la médiation et les échanges avec les publics.
- La faisabilité du projet.



CALENDRIER DE SÉLECTION

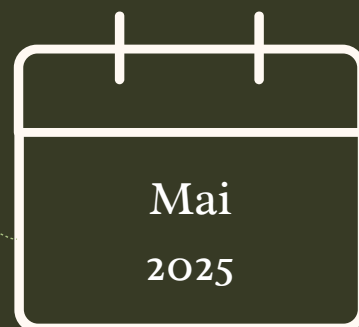
Ouverture de l'Appel à projet



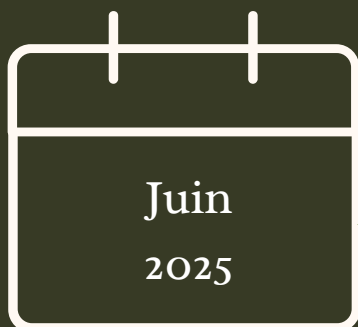
Clôture des candidatures



Sélection des projets



Annonce des artistes lauréats



Résidences



Restitution finale
Festival Campagne Première



Winy Van Buuren, Landgoed Velhorst / Grille3-Action+1 / aubergines + doryphores + lin bleu dans pommes de terre Tirage jet d'encre contrecollé sur aluminium, partie droite du diptyque, 50x75 © Marc Lathuillière . Festival *Campagne Première* 2024

À PROPOS DE L'ASSOCIATION CAMPAGNE PREMIÈRE

Fondée en 2018 dans le village de Revonnas (Ain), *Campagne Première* est une association dédiée aux rencontres entre art contemporain et patrimoine. À travers des résidences, des expositions et le festival biennuel *Campagne Première*, elle favorise le dialogue entre artistes et habitants des territoires ruraux. Convaincue que l'art et la culture stimulent la réflexion collective sur les mutations territoriales, l'association collabore avec des artistes engagés sur ces questions.

À PROPOS DU PROJET "FAITES CAMPAGNE!"

Le programme *Faites Campagne!* est coordonné par Fanny Robin, fondatrice et directrice artistique de *Campagne Première*, Marine Colli, consultante en politiques agricoles, et Frédéric Mathis, fondateur des écoles ETRE.



Vue du public pour *Campagne Première* à Revonnas, 2024. © Wave Event

www.campagnepremiererevonnas.com

faitescampagne@gmail.com



Projet soutenu par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et la Fondation Crédit Mutuel

